



Municipalité de  
Cap-Saint-Ignace

# OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ(E) AUX TRAVAUX PUBLICS  
À TEMPS PLEIN (1 POSTE)

## EXIGENCES REQUISES

- Détenir un permis de conduire de classe 3 (ou s'engager à le suivre au maximum un an après la date d'embauche);
- La personne devra se soumettre à un examen médical.

## DEGRÉ DE SCOLARITÉ ET FORMATION

- Posséder un diplôme d'études secondaire (D.E.S.) ou toute autre formation jugée équivalente et une expérience adéquate;
- Posséder un certificat de préposé à l'aqueduc (OPA) est un atout.

## COMPÉTENCES ET QUALITÉS PERSONNELLES

- Posséder une bonne connaissance des méthodes et techniques utilisées dans le domaine des travaux publics serait un atout;
- Responsable, polyvalent, autonome, dynamique, rigoureux, facilité à travailler en équipe, connaissances et habiletés manuelles, débrouillard, entregent, jugement, sens de l'initiative, bonne condition physique et dextérité manuelle.

## CLASSIFICATION ET DESCRIPTION DE TRAVAIL

- Effectue les travaux manuels d'entretien et réparation des réseaux d'aqueduc et d'égout, de la signalisation, du réseau de la voirie, des bâtiments, des espaces verts, de la machinerie et de l'outillage;
- Effectue des travaux avec des outils manuels ou plus complexes tels que plaques vibrantes, scie à béton, tondeuse à main et tracteur, scie à chaîne, perceuse, etc;
- Conduit et opère tout véhicule léger et machinerie (rétrocaveuse, niveleuse, camions, etc.);
- S'assure du bon état des véhicules et de l'entretien de la machinerie, des équipements, du matériel et de l'outillage qui lui sont confiés;
- Effectue une vérification de routine et autres vérifications d'usage sur les véhicules et machinerie qui lui sont confiés et apporte les correctifs s'il y a lieu;
- Exécute toute autre tâche connexe à son travail.

Cette description n'est pas limitative. Elle contient les éléments principaux à accomplir. Le salarié peut être appelé à s'acquitter de toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat.

## HORAIRE DE TRAVAIL

Salarié 40 heures par semaine du lundi au vendredi à l'année;

Samedi et dimanche sur appel pour urgence.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Rémunération selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées devront déposer ou envoyer par courrier leur curriculum vitae au bureau municipal situé au 180, place de l'Église aux heures normales de bureau du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h, à l'attention de Mme Sophie Boucher, directrice générale.

**Note :** La présente offre s'adresse aux femmes et aux hommes.